



# Histo-Généalogie



## Mosset en 1806 - Le bicentenaire

Depuis quelques années les célébrations de bicentenaires telles que la prise de la Bastille en 1789, la naissance de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas en 1802, le Code Civil en 1804 et la bataille d'Austerlitz en 1805 se succèdent à un rythme soutenu. Est-ce le signe d'une volonté de trouver des repères ou de faire la fête ?

Et pourquoi Mosset n'aurait-il pas son bicentenaire ? Pour quel événement et pour quelle année ? L'année 1806 ? Et pourquoi pas ! Parlons-en ! Nous jugerons plus tard.

### 1 – La population

Les 1050 habitants de Mosset en 1806 placent la commune dans le groupe de tête des plus importantes localités du Conflent, certes après Prades, mais très probablement à la deuxième place.

Le nombre total de foyers est estimé à 240 soit 220 pour le village si on tient compte des hameaux. Outre le fait que des granges étaient appelées "maisons", le nombre de 270<sup>1</sup> maisons intra muros prouve que la quasi-totalité des Mossétans possédaient leur maison et que certains en possédaient 2 ou 3.

#### La population de Mosset en 1806

Hommes mariés ou veufs	240
Femmes mariées ou veuves	260
Filles non mariées	230
Garçons non mariés	300
<b>Habitants</b>	<b>1030</b>
Nombre de foyers (Estimation)	240

### La famille

Le calcul de la composition moyenne de la famille conduit à 4 personnes seulement mais avec des écarts importants : des célibataires d'un côté et des familles à 6, 7 et 8 membres de l'autre. **Julien Corcinos** a eu 10 enfants issus de deux mariages mais dont la moitié a disparu. **Joseph Porteil**, 54 ans marié à **Marie Parès**, a eu 7 enfants dont 6 sont vivants ; les 2 aînés sont mariés et les 4 autres sont mineurs.

En 1806 environ 15 familles ont eu plus de 6 enfants. Presque la moitié déclare un patrimoine élevé : les **Climens Jean** époux **Marie Bès**, **Julien Corcinos**, **Jacques Fabre** dit Domenjo, **Etienne Parès**, **Joseph Porteil**, **Augustin Salies** avec respectivement 10162, 14400, 7000, 22700, 9860 et 6080 francs.

Les familles nombreuses seraient-elles créatrices de richesses ? Les enfants de 10 à 25 ans, avant et après le service militaire constitueraient-ils une main d'oeuvre docile et bon marché ? Ce qui est certain c'est que les jeunes mariés, et en particuliers ceux qui ne sont pas les aînés, sont déclarés journaliers ou voituriers avant de devenir plus tard "propriétaires" grâce certes à leur travail mais aussi à l'apport de l'épouse plus ou moins généreusement dotée.

En effet les héritiers d'une famille de 6 enfants qui partagent un patrimoine de 7000 francs ne reçoivent que 875 francs. Bien qu'avantagé, il ne revient à l'aîné que 2675 francs soit guère plus du tiers.

La solution pour les fils de "riches" est de profiter au mieux du développement économique et de trouver ou de se faire désigner une épouse fille unique. A Mosset elles sont rares. L'exemple le plus frappant est celui du couple **Jean Climens et Marie Bès** : l'apport de cette dernière est de 7800 francs sur 10162 francs.

### Mariages

Le nombre de personnes mariées est presque égal au nombre de célibataires. Si on se réfère aux chiffres de 1797, le nombre d'enfants âgés de moins de 12 ans est de 180 soit 18%. Les veufs sont moins nombreux que les veuves : les maris ne sont peut-être pas revenus des guerres de la Révolution et de l'Empire.

Le nombre des mariages est de 7 dont 4 seulement unissent deux mossétans. Mosset avec ses voituriers, ses forgerons reste un lieu très ouvert sur l'extérieur, autant sur l'Aude que sur les autres communes de la vallée et des vallées voisines. Nohèdes n'est qu'à 2 heures à pied de Mosset.

### Naissances et décès

Une analyse sur la première décade du siècle indique que les naissances sont supérieures aux décès de 10% : 42 naissances pour 38 décès par an. Cette tendance, qui se maintiendra sur plusieurs années, contribuera à l'accroissement de la population qui atteindra son maximum de 1350 individus vers 1840.

En l'an 1806 il n'y a eu que 31 décès dont 19 hommes et 12 femmes, très loin de la parité habituelle sur ce point. Plus de la moitié des décédés (17) sont des enfants de moins de 3 ans. Sur les 14 décédés restants 13 sont morts après 40 ans, dont 3 après 70 ans. Le plus âgé, **Jacinthe Assens**, décède à 76 ans.

Avec 41 naissances l'année 1806 est conforme au quota de Mosset à l'époque. L'espérance de vie de la plupart des nouveaux nés, environ la moitié, est au plus de 3 ans comme nous l'avons vu. La plupart des survivants atteindront 50 ans et même 70 ans pour un sur quatre.

Parmi les nouveaux nés on remarque **Isidore Remaury** qui perdra la vie le 1<sup>er</sup> août 1830 lors de la prise d'Alger. Il est le premier *ped noir* mossétan.

## 2 – Habitations et rues

La structure générale actuelle du village intra muros a assez peu changé depuis 1806. Le plan cadastral de 1811 s'applique exactement sur le plan actuel. Quelques maisons ont disparu, notamment sur la *Plaça de la Capelleta* et au nord-est du *Carrer Sota Muralla*. La *Plaça San Julia*, sur le cimetière initial, est devenue la place principale après la construction de la route de Prades.

La population était concentrée à l'intérieur des murailles dans environ 270 maisons ou granges. Extra muros les habitants occupaient *La Carole*, *Brèzes*, *Corbiac*, *Sant Julià*, *Saint Bernard*, les forges et les moulins mais n'étaient pas dispersés comme de nos jours. Par contre les 120 cortals étaient occupés en été.

Beaucoup de noms de rues formalisés depuis une vingtaine d'années existaient bien avant 1806 et en particulier les *Carrer del trot*, *Carrer del Pou*, *Carrer del Portal de França*, *Carrer de Vila Nova*...

Par contre, le *Carrer de las Sabateras* était le *Carrer del Forn* du nom du four à cuire le pain, monopole seigneurial qui se trouvait à l'arrière des maisons des 10 et 12 *Carretera de Prada*. De même l'actuel *Carrer de l'Hospital Vell* s'appelait *Lo Rabust*. Comme les noms de rues n'étaient pas officiellement définis, leurs désignations variaient au gré de l'imagination ou de l'inspiration des déclarants chez les notaires. Le *Carrer del Pou* ou le *Carrer Cobert* deviennent ainsi parfois *Carrer del trot*. L'*Escaler del Jutge* était parfois *Carrer del Castell* ou *Carrer d'en Matheu*. Le *Carrer du Portal de Come Gelade* prolongeait et prenait la place sous le même nom de la *Font de las Senyoras*.

Les nombreux lieux dits, par contre, tels qu'ils figurent sur le plan cadastral de 1811 sont restés inchangés et sont pour la plupart utilisés de nos jours.

Devenu aujourd'hui notre fierté locale, la grande nouveauté dans le paysage urbain de 1806 est notre pin sylvestre. L'horloger sonneur de cloches l'aperçut pour la première fois lors de sa tournée mensuelle sur le clocher du vendredi 1<sup>er</sup> août. Il mesurait 7 cm, il en fait 290. Quel beau bicentenaire à fêter !

## 3- Agriculture

L'activité économique mossétane en 1806 respecte bien les 3 secteurs fondamentaux chers à Jean Fournatié : l'agriculture, l'industrie et les services.

L'activité industrielle se résume aux forges et mou-



lins que les contemporains appelaient les "usines". Nous les analyserons ci-après, de même, qu'au titre des services, nous décrirons les métiers artisanaux. L'agriculture est l'activité de base, essentielle pour la plupart des mossétans et significative pour les artisans en complément de leur activité professionnelle. Chaque famille avait au moins son jardin, généralement sous la responsabilité de l'épouse et des terres plus ou moins importantes, très disséminées aux quatre coins du territoire et jusqu'à *Fournols*, sur la commune de Campôme, pour les vignes.

La terre est la base du patrimoine immobilier dans les actes de succession. Même si on n'a pas de maison on a un lopin de terre. Le bien peut être un simple jardin de 3 ares aux *Horts d'amoun* ou de *Baix* ou une cortalade ou un corps d'héritage de 10 hectares composé d'un cortal, de terres cultivables et arrosables, de terres incultes ou de terres labourables, de prés et garrigues et parfois, assez rarement, de bois. En effet la forêt appartient à Monsieur **d'Aguilar**. Elle couvre les deux tiers de la commune et est toujours en 1806 la propriété d'un fils du dernier seigneur.

Que cultive-t-on ? Évidemment tous les légumes dans les potagers. Dans les champs particulièrement le blé seigle (appelé bled), et surtout la pomme de terre et les haricots qui feront la renommée de Mosset jusqu'au siècle dernier. La vigne à la *Crouette*, la *Coumette*, à *Padern* à *Llouganas*, à la *Coste de Corbiac* et surtout à *Fournols* apparaît fréquemment sur les inventaires. Le vin produit était très probablement limité à la consommation familiale. A cela il faut ajouter les prés et les terres incultes destinées à la dépaissance du bétail, l'élevage ayant un intérêt économique primordial.

Les 6128 moutons recensés appartiennent à une quarantaine de familles dont 10 ont moins de 10 bêtes, certaines n'en ayant qu'une seule. Le troupeau le plus important, avec 600 têtes est celui de **Julien Corcinos**, l'ancien maire de 1793, viennent ensuite **Martin Climens** avec 500, **Pierre Arrous** avec 460, **Joseph Porteil** avec 300, **Thomas Bazinet** avec 280, **Marc Ruffiandis** avec 260 et **Isidore**

**Lavila** le maire avec 220. Les ovins forment le cheptel de base de l'élevage à Mosset depuis des siècles et beaucoup de familles comptent un berger.

Quantitativement viennent ensuite les chèvres et les boucs. **Thomas Garrigo** dispose d'un troupeau de 160 têtes, **Gaudérique Bruzy** en possède 30 mais la plupart des familles n'en ont pas plus d'une ou deux.

Les vaches sont 5 fois moins nombreuses qu'en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

**Pierre Arrous** en a 16, les plus riches propriétaires en ont 4 ou 5. A la belle saison elles sont

rassemblées sur les pâturages du *Caillau*. Pendant l'été 1806 le bouvier est **Jean Moné** de Fillols.

Le nombre de mulets, qui ne dépasse pas 39, est curieusement faible ce qui signifie que les bœufs étaient aussi employés pour les transports. On compte 22 voituriers.

Enfin il y a 140 cochons. Un par famille en général mais jusqu'à 12 chez **Jean Enriquel** et **Joseph Berjoan**, ce qui signifie que la moitié des familles n'en ont pas. Ce nombre est resté constant jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle

Plus des trois quarts des hommes adultes en 1806 vivent exclusivement de la terre. Ils occupent tous les niveaux de l'échelle sociale. Au plus bas, le brassier ou journalier ne tire son revenu que de la seule force de ses bras. Ils sont 6% dans ce cas dont les deux tiers ont conservé ce statut de "prolétaire" toute leur vie. Le tiers restant correspond à de jeunes brassiers qui deviendront propriétaires par mariage ou héritage. **Léon Vila** par exemple initialement brassier meurt cultivateur avec un patrimoine de 3000 francs. Il sera rejoint par son épouse **Marie Galaut** qui laissera en plus 2000 francs.

On notera que les dits "prolétaires" sont presque tous propriétaires de leurs maison. La classe moyenne est celle des cultivateurs journaliers. Ils ont des terres et parfois du bétail mais par ailleurs ils travaillent de temps en temps comme journaliers pour un tiers. Par exemple le maréchal ferrant **Pierre Respaut** engage, le 20 juillet 1806, 5 ou 6 personnes pour travailler pour son compte le lendemain à *Ladou*. Cette flexibilité s'étend même aux activités non agricoles. **Sébastien Comenja** sera successivement brassier, commis aux forges, aubergiste et pagés c'est-à-dire propriétaire aisé. De la même façon tous les artisans et les médecins sont aussi agriculteurs.

#### 4 – Artisans

Ils sont une quarantaine soit 20% des hommes adultes. Ils sont cordonniers (3), tailleurs (3), maçons (3), menuisiers (2), aubergistes (3), bouchers (2), épicier

La bétail en 1806	
Moutons et brebis	6128
Chèvres et boucs	1023
Cochons et truies	140
Vaches	129
Ânes et ânesses	76
Veaux ou génisses	67
Bœufs	39
Mulets et mules	8
Chevaux	8
Juments	1
<b>Total</b>	<b>7825</b>

(1), teinturier (1), maréchaux-ferrants (2), scieurs de long (1), gardes forges (2), gardes-champêtres (2), gardes forestiers (2) cordier (1), négociants (4), tisserand (1), cloutiers (3), martineurs, ermite (1) et mendiants (3 ou 4), fossoyeur (1), secrétaire de mairie et instituteur (1), prêtres (2) et médecins (2).

La seule profession féminine est celle de sage femme. Il y en trois : **Elisabeth Saletas** au 2 *Carrer de las Sabateras*, **Catherine Bonamich**, et **Josèphe Rocafort**. Elles se partagent la quarantaine de naissances annuelles.

#### 5 - Forges et moulins à farine

La Castellane est un don du ciel pour Mosset : elle fournit l'eau nécessaire aux cultures, champs, prés et jardins des niveaux bas de la vallée jusqu'à Campôme et Molitg. Elle fournit aussi, par la loi de la gravitation universelle de Newton, l'énergie hydraulique qui alimente les forges et les moulins. Ils prennent cette énergie à la source de cinq canaux étagés sur une très petite longueur de la rivière, véritable sein nourricier de ces usines. Avant la Révolution elles étaient propriété du seigneur. Elles généraient sur quelques hectares un revenu aussi important que celui des forêts<sup>2</sup>.

#### Le martinet

Sur la rive gauche, immédiatement au-dessous de la *Carole*, le martinet est alimenté par un canal, sans digue, qui prend l'eau 80 mètres plus haut. Il appartient à **Julien Corcinos**, l'ancien batlle puis maire de Mosset en 1793 jusqu'à l'invasion espagnole. Il l'a acquis en 1795 de la République puis s'est associé à **Maurice Matheu**, ancien fermier de **d'Aguilar** et juge de paix pendant la Révolution.

#### Le moulin de la ville

A l'est du village, au bord du ravin de *las Fabras*, le moulin de la ville est la conséquence immédiate et directe de l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789 et en particulier de la suppression des banalités. Construit en 1791 par les habitants de Mosset, c'est-à-dire par la commune, il est appelé Moulin de la Ville. Les citoyens lassés du monopole seigneurial voulaient leur propre moulin communautaire, autonome et autogéré. Ils s'en débarrassèrent en 1813. En 1806 il est équipé de 3 meules. Sa prise d'eau est à 662 mètres juste sous le Moli de Baix. La digue me-



sure 1,3 mètre de hauteur. Le canal qui fournit l'eau est le canal général d'irrigation de Mosset et Molitg créée en 1301.

### Le moulin dit *Moli de Baix*

Au-dessous de la mairie actuelle, sur la rive droite de la Castellane, le *Moli de baix* est un moulin à deux meules dont la prise d'eau est à une distance de 104 mètres. Elle part d'une digue placée au tuyau du moulin supé-

r i e u r  
(*Moli de Dalt*) en bois et pierres d'un mètre de hauteur. Il appartient au citoyen **François**



**Bruzy** dit *Picaret* (1753 – 1820) qui l'a acquis de la République pour 3100 livres en 1795.

En 1807 il le vendra à **Barthélemy Lavila** (1781-1867), fils de son beau frère, ou plus exactement il l'échangera contre 800 décalitres de blé seigle.

**Barthélemy Lavila** qui sera maire de Mosset en 1830 puis de 1833 à 1838 est le fils d'**Isidore Lavila** (1758-1825) maire de Mosset de 1800 à 1808 qui, en 1795, a déjà acquis de la République le moulin voisin de Dalt.

En 1852 **Louis Lavila** (1826-1885), fils de **Barthélemy**, héritera des deux moulins. L'inventaire précis de la succession révèle qu'au moulin à farine a été adjoint un moulin à huile de lin. Mais aucun ne fonctionne et ils sont décrits comme bâtiments ruraux. L'huile de lin n'a pas coulé longtemps mais le nom *Moli d'Oli* est resté.

### Le moulin dit *Moli de Dalt*

Juste au-dessus du précédent mais sur la rive gauche, le *Moli de Dalt* est doté de deux meules. La prise d'eau est à la distance de 186 mètres. La digue en poutres et pieux contre butées mesure 1,30 mètre de haut.

Il a été acquis de la République par **Isidore Lavila** (1758-1825) qui, en 1796 lui a associé un moulin à scie sur la



même rive utilisant la même la prise d'eau. Son petit fils fera faillite en 1870 et le moulin sera vendu aux enchères. Il deviendra le Moulin de la société<sup>3</sup> proprié-

té de 86 actionnaires de Mosset qui ont investi 7000 Francs.

### La forge basse

Sur la rive droite sous *Caraut*, la forge basse est alimentée par un long canal de 520 mètres qui part d'une digue construite en forme d'arc en poutres pieux et pierres et recouverte de madriers en glacis. La chute est de 2 mètres. En 1799 un martinet qui prend l'eau de la forge y a été construit.

Cette forge et ce martinet appartiennent depuis 1795 à **Etienne Barrière** originaire de Montfort-sur-Boulzane. Lui aussi l'a acquise en 1795 comme bien national.

### Forge haute ou de *l'Anech*

Cette forge est située à la distance de 3000 mètres au-dessus de Mosset. La prise d'eau est à la distance de 200 mètres. La retenue est simplement formée de gros cailloux. Elle appartient depuis 1795 aux citoyens **Julien Corcinos** de Mosset qui l'a acquise de la République. Elle portait alors le nom de *La Ferrerie*. Ici aussi **Julien Corcinos** s'est associé avant 1799 à **Maurice Matheu** pour l'exploiter.



## 6 - La classe dirigeante en 1806

Pour appartenir en 1806 à la classe dirigeante à Mosset il faut savoir lire et écrire. Compte tenu de la forme de l'enseignement sous l'ancien régime puis pendant la Révolution, seules les familles aisées qui pouvaient se permettre de ne pas faire travailler leurs enfants et qui ensuite avaient les moyens de les inscrire au petit séminaire de Prades, ont fourni quelques hommes "instruits", c'est-à-dire sachant non seulement lire et écrire mais pouvant participer aux débats de société de l'époque. **Bonaventure Matheu**, né en 1775, figure sur la liste des adhérents à la "Sincère Amitié" Loge du Grand Orient de France créée en 1805 à Prades<sup>4</sup>. L'analyse des actes notariaux et d'état civil de 1806 montre que moins de 22% des hommes de plus de 20 ans déclarent savoir signer et moins de 3% des femmes. Savoir signer n'étant pas un gage de pratique efficace de la lecture et de l'écriture, on en déduit, en éliminant les signatures hésitantes et incertaines, que les hommes "instruits" forment un groupe restreint de moins de 20 personnes.

Sous l'Empire le maire et l'adjoint sont nommés par le préfet. Le critère primordial de choix est l'instruction. Seront ainsi choisis **Isidore Lavila** et **Isidore Pineu**, maire et adjoint. Pour les 10 conseillers l'exigence est

moindre, deux ou trois ne signent pas. Il s'agit de :

**Pierre Boher** (1734-1808) cultivateur, ancien conseiller municipal de 1792.

**Michel Salgues** (1731), lui aussi ancien conseiller de 1792, originaire de Taurinya.

**Joseph Fabre** (1753-1823), tailleur dit Domenjo, du 1 Carrer del trot Leur fortune est effectivement plus modeste. Les 7 autres, les "instruits", sont les suivants.

**Julien Corcinos** (1758-1825), dont les ancêtres côtoyaient les **d'Aguilar**, est batlle en 1788 après son grand père qui a occupé la fonction de 1738 à 1748. Il laisse, à son décès, deux propriétés, l'une au *Bugailla* avec cortal et l'autre au *Bach*, plusieurs champs dont un à *Ladou*, une maison au 9 *Carrer de la Font de las Senyoras*, une grange et une vigne à *Molitg*. Son cheptel se compose de 600 brebis, 30 chèvres, 4

bœufs, 3 mulets, 1 âne et 2 cochons. De plus, en coopération avec **Matheu** il possède 2 forges sur 3.

**Joseph Porteil** habite au 14 *Carretera de Prada* et a une écurie rue del Fourn à l'actuel 2 *Carrer de las Sabateras*, une grange avec dépendances à la porte de **Dalt**, des terres à *Corbiac*, *Roudoules*, au *Congoust*, *Als horts d'amun*, à *Cantacou*, *La Coumette*, *Las Arènes* et une propriété *Al Coung* et au *Graboulet* avec cortal et maison. Le cheptel est formé de 300 brebis, 10 chèvres, 6 vaches et 6 veaux, 1 mulet et 1 âne, 1 cochon.

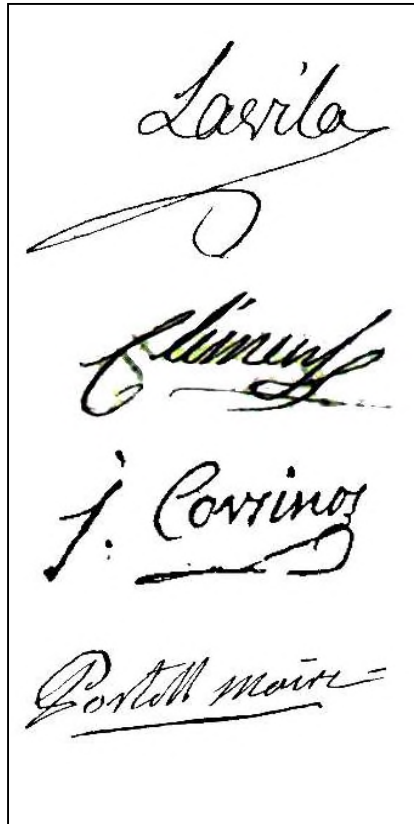
**Martin Climens** n'a ni forge ni moulin mais dispose de 3 maisons : l'une au 11 *Carretera del Coll de Jau*, l'autre sur l'actuelle *Plaça de la Capelleta* et enfin aux 15 et 17 *Carretera de Prada*. Comme fils aîné de feu **Lin Climens**, première fortune de Mosset après **d'Aguilar** en 1788, il dispose d'un patrimoine de 2 cortals avec champs, l'un au *Mouillou* et l'autre à *La Guardia*, de terres au *Sola*, *Roudoules*, *Al Bach*, *La Carole*, *La Solane*, *Caraut*, *Las Salines*, d'une vigne à *Corbiac* d'environ 6 hommes de taille. A cela s'ajoute un cheptel de 500 brebis, 20 chèvres, 4 bœufs, 2 cochons, 16 vaches et 5 vaux, 2 mulets et 1 âne.

**Jacques Ruffiandis** (1748-1832), officier de santé et aussi puissant agriculteur, habite au 4 *Plaça San Julia*. Il laisse à son décès un capital de 17000 francs.

**Jacques Comenge** (1761-1826) est cultivateur au 2 *Carrer del Cementeri Vell*. Son capital n'est que de 3600 Francs.

**Augustin Garriguet** (1737-1805) est le deuxième officier de santé. Il habite au 2 *Carrer del Portal de França* mais est originaire de Campôme.

**Emmanuel Rousse** (1742-1808) est maréchal ferrant



au 6 *Carrer del Trot*. Son fils aîné affichera un capital de 3200 Francs.

L'adjoint **Isidore Pineu** (1759-1821), qui habite au 8 *Plaça de Dalt*, est garde forestier. Il a été un citoyen très actif depuis 1789. Dans ce monde du capital il est l'exception qui confirma règle : il jouit d'une modeste fortune consistant en une maison et un champ. C'est presque un prolétaire.

Le maire **Isidore Lavila** habite au 2 *Carrer del Trot*. Un des hommes les plus instruits et des plus engagés, il traversera les événements de 1806 sans encombre. Au plan économique il a su s'endetter pour investir habilement. Il règnera sur un cortal et des terres au *Castanyer* avec 200 brebis, un autre cortal avec terres à *Serradère*, des terres à *las Escanères*, au *Plat de Pons*, à *la Carole*, à *la Porteille*, à *la Crouette* et une vigne à *Fournols*, 2 bœufs, 10 chèvres et 5 taureaux et le *Moli de Dalt* avec scierie. Ses héritiers se partageront un

"pécule" de 35000 francs plus du double du capital de 14430 francs de **Julien Corcinos**.

Mosset en 1806 c'est aussi un instituteur, des jeunes gens qui passent le conseil de révision puis qui partent

au service militaire ou qui sont exemptés, des exemptés qui partent comme remplaçants après avoir dicté leur testament, des remariages, des marâtres, des familles éclatées, la messe de très bonne heure pour les bergers, des énormes dépenses de justice pour mettre fin au conflit contre **d'Aguilar**, des défricheurs de forêts condamnés, des gardes forestiers qui surveillent, *l'ave maria* de 19 heures.  
A suivre...

Les prix en 1806 (en francs)	
Une brebis	5 à 10
Un bœuf	100 à 150
Un mulet	100 à 120
Une vache	100 à 200
Une chèvre	20
Un cochon	20
Un béliar	13
Une sonnette pour brebis	2 à 3
Une journée de travail	1
Traitement d'un instituteur	200
Le maire perçoit pour 1 jour	4 francs à Prades et 7 francs à Perpignan.

**Jean Parès**

#### Références

1 - Étude J. et G. Gironès sur le plan cadastral de 1811

2 - ADPO 1Qp787

3 - ADPO 3E47/53

4 - Deux siècles de maçonnerie en Roussillon de Jacques Mongay - Page 189